

Questions du public

02 avril 2026

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Je propose de passer la parole au public venu nombreux. Nous vous en remercions.

Y a-t-il des questions, des demandes de prise de parole dans le public ?

Une Intervenante : Je ne voudrais pas rentrer dans des polémiques interminables, mais pour revenir au sujet de la Police municipale, je veux bien que vous ayez vu sur une liste qu'elle est erronée, mais vous n'avez pas refait une annonce. Les gens sont restés sur le fait que vous n'avez pas rétabli la vérité. C'est ce qui est désolant. Il y a eu des attaques. J'appelle cela des attaques, mais il n'y a pas eu de remise au point. C'est un peu dommage. Ce n'est pas une question.

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Je vais vous donner une réponse, même si ce n'est pas une question. Il n'y a pas eu de remise au point de la part d'Ensemble servir Eybens.

Ce qui m'avait fait réagir, on était dans la campagne et parfois des chiffres peuvent être exploités. Nous l'avons vu à d'autres endroits. Quand on parle des effectifs, la référence, Madame Pascal le sait bien, c'est son métier, c'est le tableau des emplois. Dans le tableau des emplois, l'effectif est de six et pas de quatre. Comme je vois dans un tract que l'effectif est de quatre, je dis non, l'effectif n'est pas de quatre. Il est de six. Point ! Il n'y a pas d'autre vérité à rétablir. La vérité est la référence objective, pragmatique du tableau des emplois. C'est tout !

Une Intervenante : Justement, vous envoyez un mail fin décembre sur les équivalents temps plein, il y avait vraiment une grosse erreur. C'est énorme. Reconnaissez-le.

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : L'erreur marquait cinq. Elle ne marquait pas quatre.

Une Intervenante : Il y avait une énorme erreur. Comment travaillez-vous ?

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Comment travaillent les services, je vous laisse la paternité de ces propos qui remettent complètement en cause les services municipaux au global. Je ne fais pas des tableaux. Ils sont faits par le service RH. Vous savez très bien comment cela se passe. Vous travaillez dans une collectivité. Ne me dites pas comment vous travaillez, comment je travaille. Oui, il y a eu une erreur qui a été corrigée par les services. Un mail a été envoyé.

De toute façon, vous savez très bien que la référence est le tableau des emplois et ce n'était ni quatre ni cinq d'ailleurs.

Maintenant, la campagne est finie. Nous n'allons pas passer 6 ans à discuter du nombre d'effectifs et de cases. On pourra recompter ensemble avec plaisir les cases du tableau des emplois et vous verrez que nous arriverons à six et pas à quatre.

Une Intervenante : Il nous faut des choses fiables. Je vous demande un organigramme depuis six ans. Je n'ai pas d'organigramme.

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Vous avez eu l'organigramme.

Une Intervenante : Ne dites pas des choses fausses dans des vidéos.

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Mais je n'ai pas dit de choses qui étaient fausses. Je suis désolé.

Une Intervenante : Je voudrais juste poser une question, parce que je ne suis pas élue. Je ne connais pas exactement la procédure, mais là, vous parlez tout le temps de tableaux des emplois. Réellement, sur le terrain, combien y a-t-il de policiers municipaux ? Vous parlez de six emplois sur le papier, mais je ne sais pas combien il y en a sur le terrain.

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Aujourd'hui, je crois que nous sommes redescendus à quatre puisqu'il y a eu un départ. Nous étions même descendus à trois. C'est toujours pareil. Les effectifs fluctuent dans un service. La cible est de six et nous publierons des postes jusqu'à atteindre six. Nous avons eu deux départs à la retraite et deux mutations. Nous étions descendus à trois, et nous sommes remontés à quatre, à cinq et nous voilà redescendus à quatre, parce qu'une personne a décidé de changer de filière et de métier. Le poste est publié et je vous donne une information : le responsable de la Police municipale va bientôt partir à la retraite. Nous allons republier pour trouver l'effectif. Quel que soit le service que vous prenez, s'il y a 20 personnes, il y a des moments où vous descendez à 17, remontez à 18, descendez à 16 et remontez à 20. Ce n'est pas la valeur à un instant donné qui compte. C'est ce qu'on veut réellement faire et ce que nous voulons faire, c'est six. Après, ma foi, la vie fait que comme dans une entreprise, les services d'une ville fluctuent en fonction des départs en retraite, des mutations, des congés maternité et de plein de choses. C'est la vie. Aujourd'hui, c'est quatre.

Une Intervenante : Je voulais juste vous poser une question. Je ne sais pas pourquoi vous me répondez ainsi.

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Depuis hier, nous sommes repassés à quatre. Avant-hier, nous étions cinq et depuis hier, nous sommes à quatre et le poste est publié pour remonter à cinq et après à six et peut-être que nous n'arriverons pas à remonter à six avant que le responsable de la Police municipale parte en retraite, parce qu'il y a quelque chose à savoir, il y a beaucoup plus d'ouvertures de postes au niveau national en termes de policiers municipaux que de personnes qui postulent. Une vraie concurrence se fait entre les communes et des policiers municipaux font la chasse au plus offrant et ils vont dans la ville qui les paient le mieux, qui a les meilleurs avantages, etc. C'est normal. Cela fait partie de la vie, mais de ce fait, il existe une vraie tension sur le marché et c'est pourquoi nous pouvons avoir un poste publié pendant six mois et avoir zéro candidature, parce qu'il existe une vraie tension sur le marché. C'est compliqué de recruter des policiers municipaux et donc, c'est compliqué d'arriver à l'effectif cible.

Y a-t-il d'autres questions du public ?

Un Intervenant : Je suis un peu surpris de votre motion de démocratie. Je m'aperçois que dans les commissions et tous les trucs, vous avez fait la razzia complète. Vous n'avez pas tenu compte du résultat des élections. Je vous rappelle que vous êtes majoritaires, c'est parfait, mais si on ramène au nombre de voix, par rapport aux Eybinois, vous n'êtes pas majoritaires. Ce serait bien que de temps en temps, vous teniez compte des gens qui n'ont pas voté pour vous et que vous les intégriez dans la vie de la Commune. C'est facile de faire des votes à 25 contre 8. Vous aurez toujours une majorité, mais par contre, vous pourriez ouvrir quelques postes comme des gens vous l'ont demandé dans des commissions où il y a trois postes et en mettre deux et un. Cela paraît un bon sens et là, nous sommes dans une commune. Je suis absolument effaré de votre sens de la démocratie et de votre... Non, je ne vais pas le dire.

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Allez-y !

Un Intervenant : Et comment vous répondez aux gens. Vous prenez les gens un peu de haut, un peu méprisant. Quand une personne vous demande le nombre de policiers municipaux, la personne lambda qui est une électrice ne connaît pas les ETP. Elle regarde le nombre de personnes qu'il y a. Elle en voit trois, quatre et je comprends très bien que c'est difficile d'embaucher, mais quand il y en a quatre et que Monsieur le Maire se permet de traiter de menteurs et d'incompétents les gens qui disent qu'il y en a quatre, je suis désolé, mais cela ne passe pas. J'ai longtemps voté un peu pour vous, franchement maintenant...

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Nous savons bien. L'élection s'est tenue, Monsieur X.

Un Intervenant : Vous prenez des attitudes comme des faits. Ce n'est pas parce qu'on assiste à des réunions à droite et à gauche, qu'on est d'un côté ou de l'autre.

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Peu m'importe. De toute façon, aujourd'hui, nous travaillons pour tous les Eybinois. Donc, la campagne est finie. Il n'y a pas une histoire d'une liste ou d'une autre.

Je n'ai absolument pas pris de haut Madame quand elle a posé la question. J'ai simplement répondu de façon factuelle sur les effectifs. Ce qui s'est passé pendant la campagne était autre chose. Ce ne sont peut-être pas des habitants lambda qui exprimaient le chiffre de quatre. C'était une liste avec des personnes qui avaient été élues au Conseil municipal pendant 6 ans. C'est tout.

Par rapport à l'ouverture des sièges, on pourrait dire que c'est la proportionnelle et il y a eu 49 % et 51 % et toutes les attributions dans les commissions de la CAO se font à 49 % et 51 %. Ce sont des instances qui sont prévues dans le Code général des collectivités territoriales et dans ce Code, c'est ainsi que les choses sont prévues. C'est ainsi que c'est prévu pour le CA du CCAS, pour la CAO et de toute façon, nous n'avons pas le choix de faire autrement sinon ces instances... Non, non, non ! La CAO, je vous assure, a un côté juridique extrêmement marqué y compris le CA du CCAS et nous ferions différemment, l'Instance ne serait pas légale.

La façon dont le scrutin se déroule et effectivement, il y a 49 % et 51 % et nous nous retrouvons à 25 contre 8. C'est prévu ainsi dans le CGCT. Ce n'est pas moi qui l'ai écrit. Que voulez-vous que je vous dise d'autre ? Il est prévu que des commissions aient des représentants des deux listes, cela s'est fait ainsi. Cela s'est fait ainsi pour la CAO et pour le CA du CCAS. Les autres éléments sont des éléments qui concernent le fonctionnement courant de la Mairie, donc de l'exécutif et qui se travaillent avec les services et qui se déroulent donc uniquement au niveau de la majorité. Le reste, le débat politique, l'échange politique se fait dans les commissions et ici aussi.

Y a-t-il d'autres questions de la part du public ?

Une Intervenant : Bonsoir, Monsieur le Maire.

Je voudrais savoir pourquoi vous ne laissez pas la parole à Monsieur Vial qui la demande.

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Parce que nous sommes dans le cadre du règlement du Conseil municipal qui définit qu'on demande les prises de parole en début de Conseil municipal et ce sont les personnes qui ont demandé la parole en début de Conseil municipal qui prennent la parole en fin de Conseil municipal. C'est tout. Un autre élu la demanderait, je lui ferais exactement la même réponse. Il y a un règlement.

Une Intervenant : Même si des éléments interviennent en... ?

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Nous étions en fin de Conseil. Quand ce sont des questions qui concernent des délibérations, chaque fois, je demande s'il y a des questions. N'importe quel élu peut intervenir et poser des questions concernant les délibérations avant qu'elles ne soient soumises au vote. Ce qui a été fait. Nous avons fait 31 délibérations. Monsieur Vial aurait demandé la parole pour s'exprimer et poser des questions concernant les 31 délibérations, il n'y aurait pas de souci. Tout le monde a la parole quelle que soit la durée de la prise de parole, parce que nous avons eu quand même des monologues, je le répète, de dix minutes, qui étaient un peu longues, il faut le dire, pour tout le Conseil municipal. Ce n'est pas arrivé souvent, mais dix minutes, c'est un peu long, mais après, quand nous avons fini les délibérations, ne prennent la parole que ceux qui ont demandé la prise de parole en début de Conseil. C'est tout. C'est inscrit dans le règlement.

Une Intervenante : C'est insultant.

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Mais qu'est-ce qui est insultant ?

Une Intervenante : Mais un monologue, vous vous rendez compte comment vous parlez ?

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : De dix minutes. Je n'ai pas dit que chaque fois que vous vous exprimez, c'est un monologue. Il y a eu un monologue de dix minutes et j'en reparle, parce que Madame Besson en a parlé.

(Discussion générale)

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Madame X, vous vouliez poser une question.

Une Intervenante : Non, je ne voulais pas poser une question. Je veux juste faire une remarque.

Moi, personnellement, on peut estimer que je faisais partie de la liste Ensemble servir Eybens. C'est un fait. Par contre, dans votre remarque Facebook, vous dites que soi-disant des personnes de la liste ont pu recevoir des propos désobligeants. J'ai tracté aux Ruires. Des habitants m'ont ouvert des portes et avant même que j'ai pu ouvrir la bouche, on m'a dit « ah, mais c'est vous qui êtes de l'extrême droite, qui êtes fachiste ». Si vous voulez, ne tenez pas sur Facebook le fait de dire « des soi-disant propos ».

Après, vous pouvez aussi mettre en doute ma parole. Je crois que lors de tous les Conseils municipaux auxquels j'ai assisté, j'ai toujours fait preuve de beaucoup de calme. J'ai posé des questions auxquelles vous avez eu effectivement l'obligeance de répondre et je vous en remercie, mais je crois que maintenant, tous ces propos sur Facebook, il faut arrêter si effectivement vous prônez le calme, la sérénité et que les débats puissent se tenir de façon calme.

Je ne veux pas de réponse...

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Je souhaite quand même vous apporter une réponse...

Une Intervenante : C'est important. Après...

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Je vous entends et c'est pourquoi je souhaite vous répondre.

Une Intervenante : J'ai assisté à plusieurs Conseils municipaux et personnellement, quand vous reprochez aux élus de l'opposition d'avoir monopolisé la parole pendant dix minutes, je m'excuse, mais en tant que citoyenne, quand j'ai participé, dans le public à ces débats, cela ne m'a pas paru, comment dire, incongru, au regard des interventions qui ont pu effectivement durer dix minutes, mais qui étaient tout à fait légitimes et qui n'étaient pas des paroles comme ça au fil de l'eau.

Pour moi, en tant que citoyenne eybinoise, j'ai accepté que vous soyez Maire et c'est une très bonne chose, OK, mais par contre, acceptez aussi, par rapport à ce que je dis, le fait que les citoyens ont parfois besoin de rétablir des vérités.

Voilà ce que je voulais dire.

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Nous n'allons pas nous focaliser. Quand on parle d'une prise de parole de dix minutes, il y en a eu une en 6 ans. C'est celle de Monsieur Paliard qui a fait réagir beaucoup le Conseil municipal, pas moi, plein de membres qui ont considéré qu'elle n'était pas à propos par rapport à la délibération qui était votée. Dix minutes, on a le temps d'en dire des choses, et je vous assure qu'après, nous faisons des échanges. Une personne peut prendre la parole deux minutes, je réponds, elle répond à nouveau et je n'ai jamais coupé la parole à quelqu'un. Jamais, au Conseil municipal, je n'ai dit « maintenant, on s'arrête ». Tant qu'une réponse se faisait, je refaisais une réponse et le débat continuait. Nous n'allons pas nous focaliser sur cette histoire de dix minutes. C'est vous qui en avez parlé.

Une Intervenante : N'y revenez pas tout le temps puisque vous y avez allusion il y a un petit moment. C'est pourquoi je souhaitais rebondir, parce qu'effectivement, c'est un peu, je le dis, désobligeant. C'est tout ce que je voulais dire.

Après, pour le reste, je continuerai d'être une citoyenne qui assiste dans le public aux Conseils municipaux...

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Mais je vous en remercie.

Une Intervenante : Voilà !

J'ai pu relever que vous répondez toujours aux questions. Après, il y a des choses que nous avons un peu de mal à accepter.

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : J'essaie de répondre de la façon la plus objective possible.

Une Intervenante : Quand Monsieur Paliard avait effectivement traité un sujet, j'ai pu remarquer quand même que les personnes du Conseil municipal qui participaient à la Métropole n'ont pas été non plus d'une tenue forcément calme et apaisante. Je terminerai là-dessus, parce que maintenant, il y en a assez de toutes ces polémiques...

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Je suis tout à fait d'accord avec vous.

Une Intervenante : Justement, vous-même, à un moment donné, ne remettez pas de l'huile sur le feu.

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Je ne remets pas de l'huile sur le feu, mais j'appelle à l'apaisement.

Une Intervenante : Notamment sur Facebook. J'ai lu moi-même ce que vous avez publié.

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Je le confirme.

Une Intervenante : Par rapport à cela, les soi-disant paroles, j'en ai été victime. Mes enfants ont eu aussi des remarques. Comprenez qu'en tant que citoyenne eybinoise, il y a des choses qui ne sont pas acceptables d'autant que je ne suis pas politicienne, d'accord ? Je ne suis encarté dans aucun parti...

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Moi non plus.

Une Intervenante : Je n'ai pas de carte...

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Moi non plus.

Une Intervenante : Justement ! À partir de ce moment-là, on peut être profondément blessé. Ne parlez pas de soi-disant propos, parce que ce n'est pas ce qui s'est passé sur le terrain.

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Je vais quand même vous re-répondre. Je peux vous assurer, contrairement à ce qui a été dit, parce que là, vous dites « n'en remettez pas une couche », les prises de parole ont été remises sur les réseaux sociaux. Là, c'est filmé, et je ne doute pas qu'il y aura des extraits choisis, éventuellement sortis de leur contexte, pour être mis sur les réseaux sociaux, mais je souhaitais quand même répondre par rapport à ce qui avait pu être dit ici et qui se retrouve sur les réseaux sociaux et tous les commentaires qui peuvent être mis sur les réseaux, je souhaitais apporter une réponse. C'est quand même mon droit d'apporter une réponse, parce que des affirmations sont faites, notamment concernant une organisation générale de la campagne que nous aurions faite avec nos soutiens, des élus qui sont ici pour propager des mensonges à votre rencontre.

Je ne sais pas si vous voyez l'ampleur de ces affirmations et je peux vous assurer qu'il n'y a eu aucune organisation de ce type-là. Du porte-à-porte, j'en ai fait un paquet. Cela fait 4 ans que j'en fait. À aucun moment, je n'ai tenu des propos désobligeants envers des appartenances, ou qui que ce soit de votre liste, ou de votre groupe politique. À aucun moment, pour être clair là-dessus.

Maintenant, je souhaite quand même puisque vous appelez à la sérénité et à l'apaisement, que nous puissions débiter ce mandat avec des débats apaisés, sereins, et qu'on parle des vraies choses qui intéressent réellement les Eybinois et qu'ils attendent de nous, c'est-à-dire gérer la Ville, proposer des projets. Nous avons parlé de l'école, du nombre de classes. Nous parlons de tels sujets. Nous allons bientôt arriver à l'été. Il va falloir parler de la piscine. Parlons de ces sujets-là et posons-nous sereinement pour parler de ces sujets-là. Je pense que les Eybinois attendent cela de nous. Maintenant, la campagne est finie. Nous n'allons pas y revenir sans cesse ce soir.

Une Intervenante : Vous comprenez que c'est quand même le moment de pouvoir rebondir là-dessus. Je n'ai parlé que de moi et pas forcément...

M. Nicolas RICHARD, Maire d'Eybens : Comprenez aussi que les propos qui ont été tenus ici au Conseil municipal et que je retrouve sur les réseaux sociaux me choquent. Vous n'avez pas la vérité absolue. Je vous assure.

Je vous propose de clore ce Conseil municipal. Je vous remercie de votre participation et j'espère que vous reviendrez nombreux au prochain qui sera le 07 mai à 18 heures 30.

Merci beaucoup.